



Déclaration de la CGT Educ'action à la CAPA de contestation d'appréciation finale des Certifié-es - 21 janvier 2022

Madame la rectrice,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPA

Cette CAPA se tient à nouveau dans un contexte sanitaire qui, depuis mars 2020, a e graves conséquences sur les conditions d'étude et d'enseignement. Si la CGT Educ'action est favorable à des mesures permettant de garder le plus possible les classes ouvertes, elle ne peut cautionner les changements incessants, le manque d'anticipation voire les errements de ce gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire.

Le 13 janvier dernier, les personnels se sont massivement mis en grève pour dénoncer leur état de fatigue, la dégradation de leurs conditions de travail, la faillite de la gestion sanitaire ministérielle, mais aussi le mépris de leur ministre. Au-delà de l'exaspération de tous les personnels et des parents, ce mouvement montre aussi le refus des politiques d'austérité qui suppriment des postes, génèrent des manques flagrants de personnels, surchargent les classes et vident de sens nos métiers.

Les réponses ministérielles à cette mobilisation ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux. La dotation annoncée en masque chirurgicaux, lorsqu'ils arriveront, couvrira les besoins pendant quelques semaines à peine. Les recrutements de contractuels promis, s'ils se réalisent un jour car vous ne les trouverez pas « sous les sabots d'un cheval », ne compenseront de toute façon, pas les besoins en personnels. La crise sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour intensifier la contractualisation dans l'Éducation Nationale.

Concernant les demandes de révision des appréciations finales des « Rendez-vous Carrière », la CGT Educ'action considère que le faible taux de contestation ne doit pas être pris comme un signe de compréhension et d'acceptation du PPCR... C'est le signe que l'individualisation des carrières laisse la majorité de nos collègues dans un état de résignation qui devrait tous nous alarmer.

Depuis plusieurs années la CGT Educ'action dénonce le retard avec lequel les femmes accèdent à la « hors-classe ». Celles-ci semblent en effet sur-représentées dans le nombre d'avis non attribués, ce qui nous fait craindre des retard de promotions. Ce sujet doit être pris

en compte dans le plan d'action pour l'égalité professionnelle qui tarde à se mettre en place dans notre académie.

L'augmentation indiciaire par l'avancement accéléré ou le changement de grade ne suffisent plus à compenser la perte de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. Il y a urgence sur nos salaires. La CGT Educ'action revendique une revalorisation, avec un dégel du point d'indice et un glissement de la grille indiciaire pour rattraper le décrochage subi années après années. Dans l'immédiat, elle demande une augmentation de 400 euros, sans contrepartie. Elle revendique un grade unique, avec avancement uniforme sans notion de mérite.

La CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à poursuivre la mobilisation notamment contre les pertes d'heures subies par les établissements de l'académie et à converger avec l'ensemble des secteurs lors de la grève interprofessionnelle du 27 janvier pour les salaires, les pensions et les emplois.

A Chalon sur Saône, le 21 janvier 2022